

BIBLIOTHÈQUE

Les règlements

- Le **silence** est de rigueur de 12 h 00 à 13 h 30
- Sur l'heure du dîner, les travaux d'équipe doivent se faire ailleurs qu'à la bibliothèque.
- Les **jeux vidéo et les cellulaires** sont interdits à la bibliothèque.
- Les sacs de toutes sortes doivent être laissés dans les casiers situés à l'entrée de la bibliothèque.
- Toute **nourriture ou breuvage est interdit** à la bibliothèque.
- Un élève peut emprunter deux (2) livres ainsi que (2) bandes dessinées pour 18 jours de classe. Il est possible de renouveler les documents empruntés s'ils ne sont pas réservés par un autre usager.
- Les volumes doivent être retournés dans la **chute à livres** de la bibliothèque.
- Un élève ne peut emprunter d'autres documents tant qu'il a des volumes en retard à son dossier ou que ses frais de retard ne sont pas payés.
- En fin d'année, tout volume de bibliothèque ou manuel scolaire non remis sera facturé.

Réservation de volumes

Un volume vous intéresse, mais il est déjà emprunté par un autre usager, Il est possible de le réserver :

Il faut se présenter au comptoir de la bibliothèque pour faire sa réservation.

L'élève a la responsabilité de venir vérifier à la bibliothèque si le livre réservé est disponible.

Manuels scolaires

En début d'année, l'école met à votre disposition des volumes scolaires dont vous êtes responsable. En fin d'année, vous devrez remettre ces volumes dans le même état que lors du prêt.

Les volumes perdus ou brisés seront facturés à vos parents.

Tout volume scolaire non remis sera facturé dans le dossier scolaire de l'élève.

Vous pouvez, en dehors des heures de cours, vous rendre à la bibliothèque pour faire réparer les manuels.